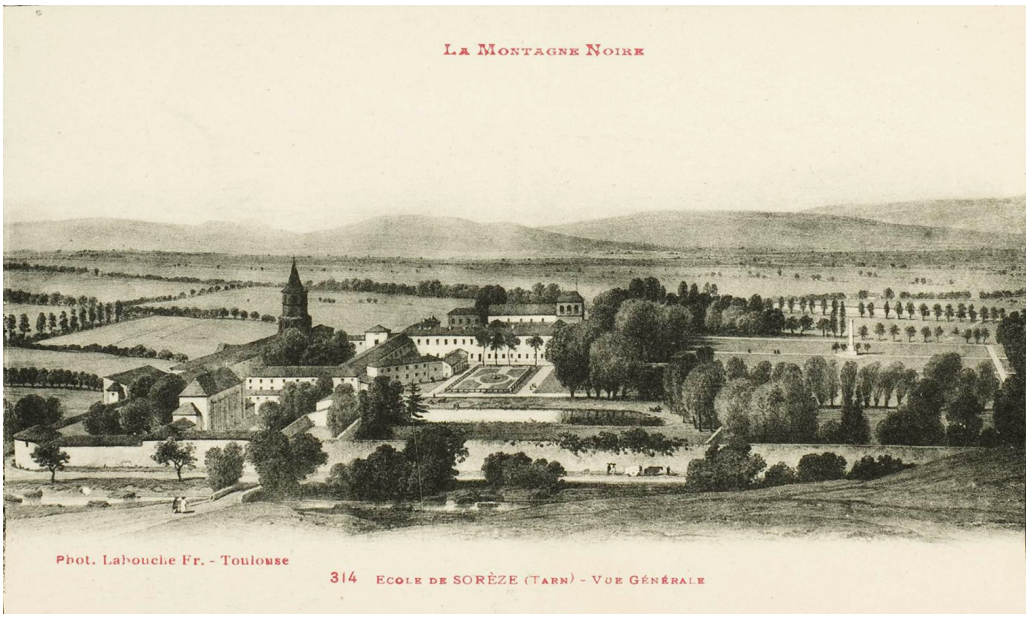
L'ABBAYE-ÉCOLE DE SORÈZE
HAUT-LIEU DE L'ÉQUITATION EN OCCITANIE





Je remercie chaleureusement madame Élodie Gomez Pradier, Directrice adjointe et responsable scientifique de la Cité de Sorèze, pour sa collaboration et l'accès aux archives de l'Abbaye-École,

Je remercie également madame Adeline Béa, chargée d'études à l'inventaire du patrimoine du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, pour son aide précieuse,

Et enfin Lucile Pérez, stagiaire en régie des collections, pour sa disponibilité.

Aux chevaux qui ont guidé toute ma vie...

Jean-Claude Barry 2026

L'ABBAYE-ÉCOLE DE SORÈZE
HAUT-LIEU DE L'ÉQUITATION EN OCCITANIE



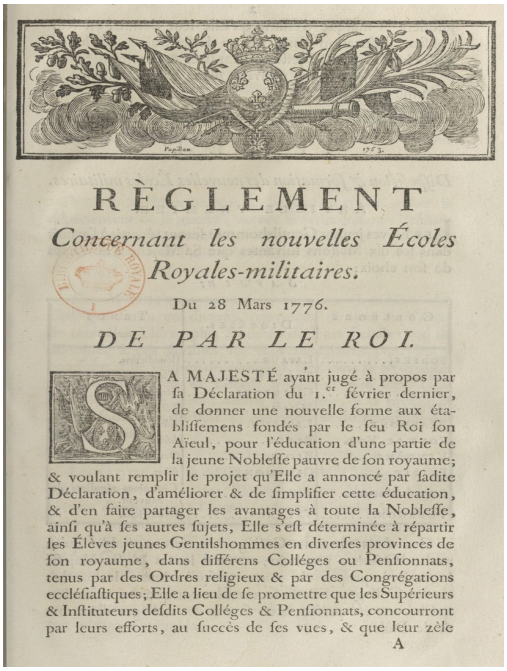




Cavaliers en tenue de Sorézien
Huile sur toile anonyme du XIX° siècle ©Cité de Sorèze

L'évolution du champ de bataille ainsi que les défaites des armées françaises dans les guerres de Louis XV questionnent les états-majors et amène à reconsidérer la formation des officiers. La technicité croissante des métiers des armes rend le seul recrutement dans la noblesse insuffisant : dans les écoles militaires, le mérite s'ajoute aux critères traditionnels de sélection.

C'est ainsi que Louis XVI fonde le 28 Mars 1776 douze écoles d'officiers avec l'aide du comte de Saint-Germain pour réformer son armée. Dix en première intention et deux qui s'ajouteront plus tard. (1)



RÈGLEMENT

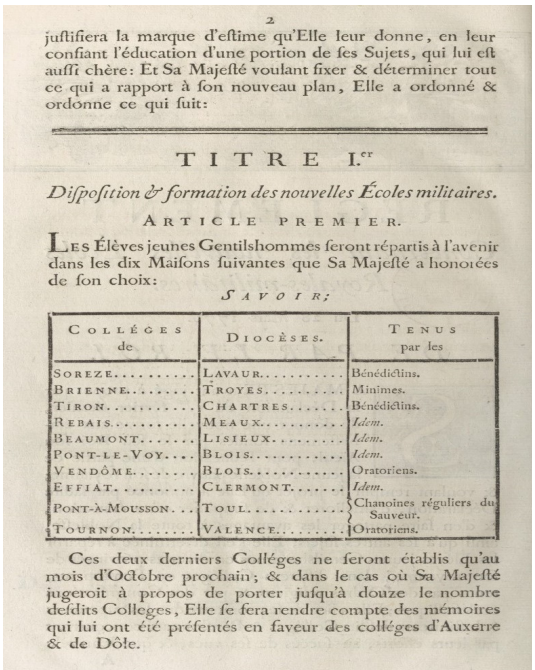
Concernant les nouvelles Écoles Royales-militaires.

Du 28 Mars 1776.

DE PAR LE ROI.

SA MAJESTÉ ayant jugé à propos par sa Déclaration du 1.er février dernier, de donner une nouvelle forme aux établiſſemens fondés par le feu Roi ſon Aïeul, pour l'éducation d'une partie de la jeune Nobleſſe pauvre de ſon royaume; & voulant remplir le projet qu'Elle a annoncé par ladite Déclaration, d'améliorer & de ſimplifier cette éducation, & d'en faire partager les avantages à toute la Nobleſſe, ainſi qu'à ſes autres ſujets, Elle s'eſt déterminée à répartir les Élèves jeunes Gentilshommes en diverſes provinces de ſon royaume, dans différens Colléges ou Penſionnats, tenus par des Ordres religieux & par des Congrégations eccléſiaſtiques; Elle a lieu de ſe promettre que les Supérieurs & Inſtituteurs deſdits Colléges & Penſionnats, concourront par leurs efforts, au ſuccès de ſes vues, & que leur zèle

A



2

juſtifiera la marque d'eſtime qu'Elle leur donne, en leur confiant l'éducation d'une portion de ſes Sujets, qui lui eſt auſſi chère: Et Sa Majeſté voulant fixer & déterminer tout ce qui a rapport à ſon nouveau plan, Elle a ordonné & ordonne ce qui ſuit:

TITRE I.er

Diſpoſition & formation des nouvelles Écoles militaires.

ARTICLE PREMIER.

LES Élèves jeunes Gentilshommes ſeront répartis à l'avenir dans les dix Maiſons ſuivantes que Sa Majeſté a honorées de ſon choix:

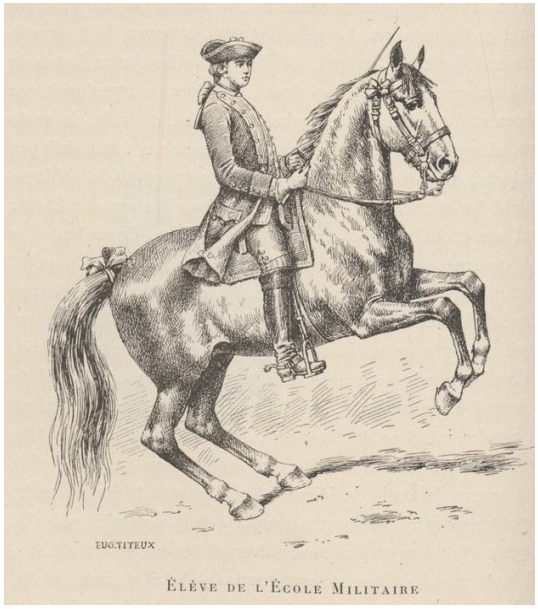
SAVOIR:

COLLÉGES de	DIOCÈSES.	TENUS par les
SOREZE.....	LAVAUR.....	Bénédictins.
BRIENNE.....	TROYES.....	Minimes.
TIRON.....	CHARTRES.....	Bénédictins.
REBAIS.....	MEAUX.....	*Idem.*
BEAUMONT.....	LISIEUX.....	*Idem.*
PONT-LE-VOY....	BLOIS.....	*Idem.*
VENDÔME.....	BLOIS.....	Oratoriens.
EFFIAT.....	CLERMONT.....	*Idem.*
PONT-À-MOUSSON...	TOUL.....	Chanoines réguliers du Sauveur.
TOURNON.....	VALENCE.....	Oratoriens.

Ces deux derniers Colléges ne ſeront établis qu'au mois d'Octobre prochain; & dans le cas où Sa Majeſté jugeroit à propos de porter juſqu'à douze le nombre deſdits Colleges, Elle ſe fera rendre compte des mémoires qui lui ont été préſentés en faveur des colléges d'Auxerre & de Dôle.

Règlement du 28 mars 1776 (source BNF Gallica).

Des éléments de l'École Royale Militaire de Paris seront ainsi délocalisés au sein des nouvelles Écoles Royales créées. Réparties sur tout le Royaume de France, elles ont pour vocation de former les futurs cadets de l'armée royale. Environ 600 élèves seront pensionnés par la Couronne.



Élève de l' École Royale Militaire en 1776
***"Les Écoles de cavalerie"* Baron de Vaux, éd. Rothschild 1896 (JCB)**



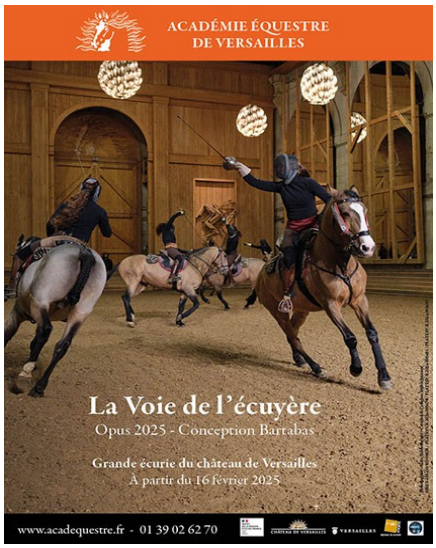
Cadet-gentilhomme en 1780
Illustration d'Eugène Titeux (JCB)

C'est dans ce cadre que l'École de Sorèze dans le Tarn obtient le titre d'École Royale Militaire. Elle se doit d'acceuillir une cinquantaine de jeunes aristocrates "boursiers du roi " pendant six années de formation. Un premier collège existait déjà entre 1682 et 1727. Après une longue fermeture, l'établissement ouvre à nouveau ses portes en 1759. Il propose alors une pédagogie novatrice pour l'époque, adaptée à chaque élève, et qui fera sa renommée :

***"A Sorèze, outre la musique, l'élève y apprend à manier l'épée, à se tenir à cheval, à agir avec l'aisance qui vient de la rigueur."*(2)**



Festivités équestres à l'Académie par Isaac de Moucheron (1667 – 1744) (JCB)



Affiche de l'Académie équestre de Versailles (JCB)

Elle fonctionnait sur le modèle des académies issues de la Renaissance, qui enseignaient outre les humanités, un savoir faire et un savoir être par le biais des arts. C'est ce même concept qui a été repris par l'artiste et scénographe comtemporain Bartabas, lorsqu'il fonde l'Académie du spectacle équestre au sein de la grande écurie de Versailles en 2003. Danse, chant, escrime et équitation en sont les fondements.

Les exercices militaires ayant été inaugurés à Sorèze sous la direction des Bénédictins et l'équitation y étant pratiquée depuis 1761, sous la responsabilité de Sieur Laugier ancien officier des Dragons à partir de 1767, c'est naturellement qu'elle est choisie pour devenir "Royale". (3)

L'enseignement donné à Sorèze prend alors des allures plus martiales. Des officiers de Paris viennent donner des cours d'art militaire tandis que les professeurs habituels donnent des cours de religion, de lettres, de sciences.

L'éducation physique occupe une place importante dans l'emploi du temps des élèves officiers ; natation, escrime et bien sûr équitation considérée à la fois comme école de la maîtrise de soi et du commandement. En effet, il faut à cheval gérer ses émotions tout en se faisant obéir et respecter.

Encore de nos jours, c'est pour ces vertus que la pratique équestre se perpétue dans les principales écoles d'officiers en France.

A Sorèze, en fonction de leurs résultats scolaires, les élèves ont la possibilité de faire des reprises supplémentaires, encadrés par quelques maîtres d'équitation réputés. À l'inverse, les leçons peuvent être supprimées en cas de mauvaises notes.

Ainsi l'examen du "manège" est-il intégré comme discipline officielle dans le domaine des "exercices du corps", puisque les élèves sont répartis en plusieurs classes en fonction de leur maîtrise équestre. (4)

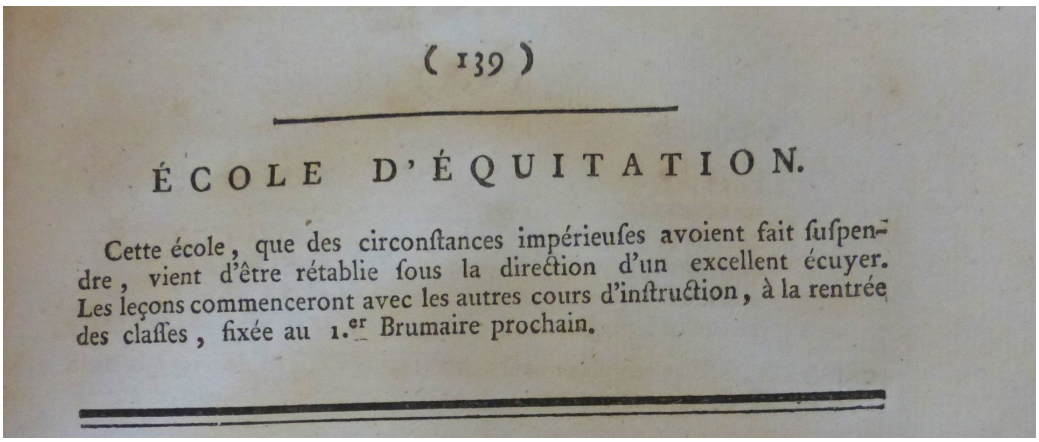
Sorèze offre ainsi sous le règne de Louis XVI un enseignement complet et réputé. Il attire des jeunes de toute la France métropolitaine, des Outre-mers et de toute l'Europe jusqu'à la Révolution.



Louis, cadet de l'Ecole de Sorèze, gouache sur papier de Julie Eugène, 2026 ©Cité de Sorèze

Le 09 Septembre 1793, les Écoles Royales Militaires sont supprimées par la Convention. Sorèze perd alors sa vocation militaire et devient un établissement d'enseignement privé. Cependant, l'activité équestre doit être suspendue après la Révolution, suite au départ des religieux entre 1791 et 1800, à la réquisition des chevaux et aux difficultés financières que rencontre l'établissement.

L'École d'équitation qui a été contrainte de fermer est relancée en 1801 sous l'impulsion de François Ferlus, ancien moine et nouveau propriétaire de l'établissement. Elle regroupe une vingtaine de montures que l'établissement vient d'acquérir, dont huit sont issues "d'une dotation du gouvernement" venant des Haras de l'État.



(139)

ÉCOLE D'ÉQUITATION.

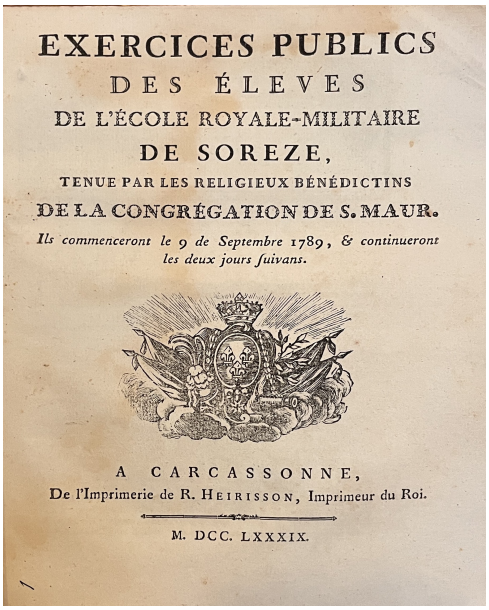
Cette école, que des circonſtances impérieuſes avoient fait ſuſpendre, vient d'être rétablie ſous la direction d'un excellent écuyer. Les leçons commenceront avec les autres cours d'inſtruction, à la rentrée des claſſes, fixée au 1.er Brumaire prochain.

Le retour des cours équitation est annoncé dans les cahiers des Exercices publics de 1800 ©archives AES Cité de Sorèze

Ces chevaux permettent l'éducation équestre des élèves les plus âgés qui se destinent au recrutement dans les grandes écoles de la nation. En 1804, ils sont 100 à recevoir des leçons d'équitation. (5)

De 1761 à 1875 l'équitation fait partie des "Exercices publics" qui permettent aux familles d'assister aux épreuves et de vérifier les progrès des élèves. Les meilleurs équitants étaient présentés à l'occasion de ces exercices de fin d'année scolaire qui avaient lieu le premier lundi de septembre pendant quatre jours.(6)

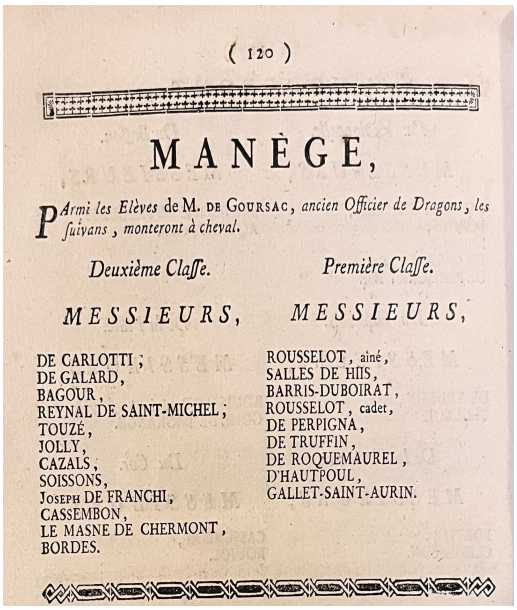
Matière à option dans le cursus scolaire fondamental de l'École, la pratique équestre était proposée aux élèves en fonction de leur appétence ou de leur vocation, en particulier ceux qui se destinaient à une carrière militaire. (7)



EXERCICES PUBLICS
DES ÉLEVES
DE L'ÉCOLE ROYALE-MILITAIRE
DE SOREZE,
TENUE PAR LES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS
DE LA CONGRÉGATION DE S. MAUR.
Ils commenceront le 9 de Septembre 1789, & continueront les deux jours suivans.

A CARCASSONNE,
De l'Imprimerie de R. HEIRISSON, Imprimeur du Roi.
M. DCC. LXXXIX.

Programme des Exercices publics de 1789



(120)

MANÈGE,

Parmi les Elèves de M. DE GOURSAC, ancien Officier de Dragons, les suivans, monteront à cheval.

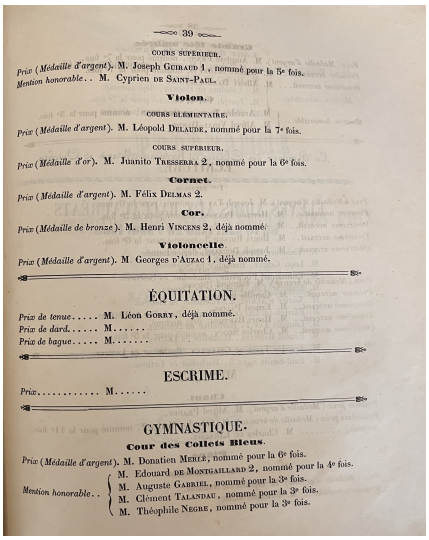
Deuxième Classe.	*Première Classe.*
MESSIEURS,	*MESSIEURS,*
DE CARLOTTI ;	ROUSSELOT, aîné,
DE GALARD,	SALLES DE HIIS,
BAGOUR,	BARRIS-DUBOIRAT,
REYNAL DE SAINT-MICHEL ;	ROUSSELOT, cadet,
TOUZÉ,	DE PERPIGNA,
JOLLY,	DE TRUFFIN,
CAZALS,	DE ROQUEMAUREL,
SOISSONS,	D'HAUTPOUL,
JOSEPH DE FRANCHI,	GALLET-SAINT-AURIN.
CASSEMBON,	
LE MASNE DE CHERMONT,	
BORDES.	

Épreuve d'équitation ©archives AES Cité de Sorèze

Initialement, l'enseignement équestre ne donnait pas lieu à la délivrance d'une récompense, mais la relance de l'École d'art équestre au début du XIX° siècle est l'occasion de renouer avec l'ancien spectacle du Tournoi, afin de décerner un prix d'équitation. Les démonstrations équestres des Exercices publics sont maintenues car :

***"Ses exercices annuels étaient des fêtes élégantes et populaires, où l'on accourait depuis Toulouse jusqu'à Montpellier."*(8)**

Elles prennent de l'ampleur vers 1815, avant d'être intégrées aux "arts militaires". En 1843, ce sont deux prix "de course" et "de tenue" qui sont délivrés. L'équitation qui fait partie intégrante de la scolarité a autant de valeur que les autres disciplines sportives et les connaissances académiques.



— 39 —

COURS SUPÉRIEUR.

Prix (Médaille d'argent). M. Joseph GUIRAUD 1, nommé pour la 5e fois.
Mention honorable.. M. Cyprien DE SAINT-PAUL.

Violon.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

Prix (Médaille d'argent). M. Léopold DELAUDE, nommé pour la 7e fois.

COURS SUPÉRIEUR.

Prix (Médaille d'or). M. Juanito TRESSERRA 2, nommé pour la 6e fois.

Cornet.

Prix (Médaille d'argent). M. Félix DELMAS 2.

Cor.

Prix (Médaille de bronze). M. Henri VINCENS 2, déjà nommé.

Violoncelle

Prix (Médaille d'argent). M. Georges D'AUZAC 1, déjà nommé.

ÉQUITATION.

Prix de tenue..... M. Léon GORRY, déjà nommé.
Prix de dard..... M.....
Prix de bague..... M.....

ESCRIME.

Prix..... M.....

GYMNASTIQUE.

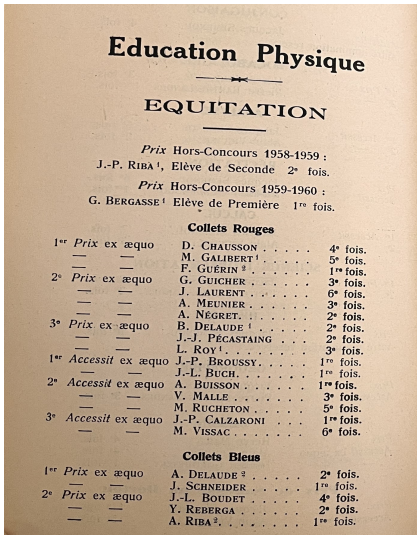
Cour des Collets Bleus.

Prix (Médaille d'argent). M. Donatien MERLE, nommé pour la 6e fois.
Mention honorable.. M. Edouard DE MONTGAILLARD 2, nommé pour la 4e fois.
M. Auguste GABRIEL, nommé pour la 3e fois.
M. Clément TALANDAU, nommé pour la 3e fois.
M. Théophile NEGRE, nommé pour la 3e fois.

Prix d'équitation 1860 ©archives AES Cité de Sorèze



Médaille prix de 1816 (JCB)



Education Physique

EQUITATION

Prix Hors-Concours 1958-1959 :
J.-P. RIBA 1, Elève de Seconde 2e fois.
Prix Hors-Concours 1959-1960 :
G. BERGASSE 1 Elève de Première 1re fois.

Collets Rouges

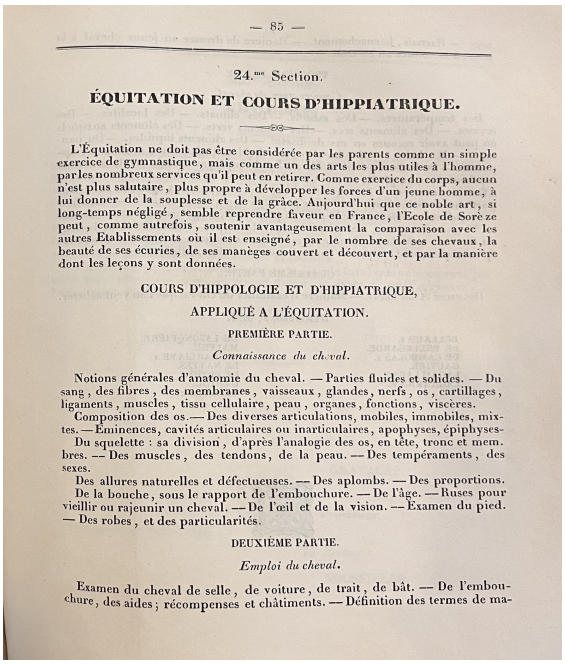
1er *Prix* ex æquo	D. CHAUSSON	4e fois.
— —	M. GALIBERT 1	5e fois.
— —	F. GUÉRIN 2	1re fois.
2e *Prix* ex æquo	G. GUICHER	3e fois.
— —	J. LAURENT	6e fois.
— —	A. MEUNIER	3e fois.
— —	A. NÉGRET.	2e fois.
3e *Prix* ex æquo	B. DELAUDE 1	2e fois.
— —	J.-J. PÉCASTAING	2e fois.
— —	L. ROY 1	3e fois.
1er *Accessit* ex æquo	J.-P. BROUSSY.	1re fois.
— —	J.-L. BUCH.	1re fois.
2e *Accessit* ex æquo	A. BUISSON	1re fois.
— —	V. MALLE	3e fois.
— —	M. RUCHETON	5e fois.
3e *Accessit* ex æquo	J.-P. CALZARONI	1re fois.
— —	M. VISSAC	6e fois.

Collets Bleus

1er *Prix* ex æquo	A. DELAUDE 2	2e fois.
—	J. SCHNEIDER	1re fois.
2e *Prix* ex æquo	J.-L. BOUDET	4e fois.
— —	Y. REBERGA	2e fois.
— —	A. RIBA 2.	1re fois.

Prix d'équitation 1960 ©archives AES Cité de Sorèze

Tout comme la pratique équestre, l'hippologie, l'hippiatrique et l'équitation théorique sont évaluées et donnent lieu à des remises de prix et des classements. Cette formation théorique est mise en place à partir de 1838 et durera jusqu'en 1854. Elle avait pour ambition de permettre aux lauréats de s'intégrer au mieux au sein des régiments ou des écoles supérieures (Centrale, Polytechnique, Saint-Cyr). (9)



— 85 —

24.me Section.

ÉQUITATION ET COURS D'HIPPIATRIQUE.

L'Équitation ne doit pas être considérée par les parents comme un simple exercice de gymnastique, mais comme un des arts les plus utiles à l'homme, par les nombreux services qu'il peut en retirer. Comme exercice du corps, aucun n'est plus salutaire, plus propre à développer les forces d'un jeune homme, à lui donner de la souplesse et de la grâce. Aujourd'hui que ce noble art, si long-temps négligé, semble reprendre faveur en France, l'École de Sorèze peut, comme autrefois, soutenir avantageusement la comparaison avec les autres Établissements où il est enseigné, par le nombre de ses chevaux, la beauté de ses écuries, de ses manèges couvert et découvert, et par la manière dont les leçons y sont données.

COURS D'HIPPOLOGIE ET D'HIPPIATRIQUE,

APPLIQUÉ A L'ÉQUITATION.

PREMIÈRE PARTIE.

Connaissance du cheval.

Notions générales d'anatomie du cheval. — Parties fluides et solides. — Du sang, des fibres, des membranes, vaisseaux, glandes, nerfs, os, cartillages, ligaments, muscles, tissu cellulaire, peau, organes, fonctions, viscères.

Composition des os. — Des diverses articulations, mobiles, immobiles, mixtes. — Éminences, cavités articulaires ou inarticulaires, apophyses, épiphyses.

Du squelette : sa division, d'après l'analogie des os, en tête, tronc et membres. — Des muscles, des tendons, de la peau. — Des tempéraments, des sexes.

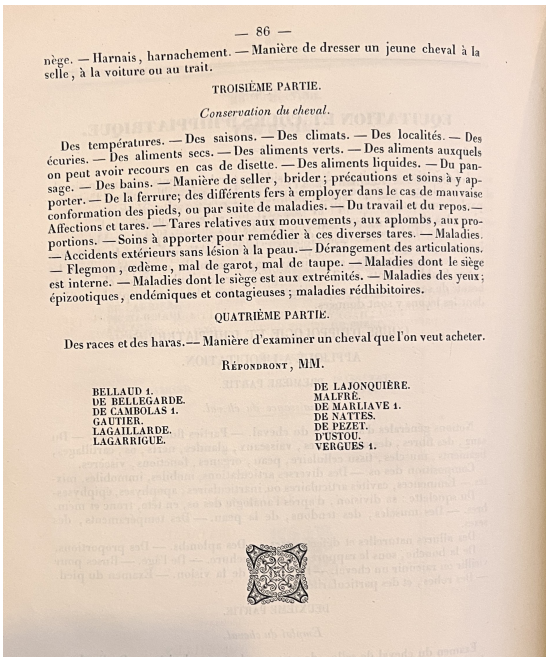
Des allures naturelles et défectueuses. — Des aplombs. — Des proportions.

De la bouche, sous le rapport de l'embouchure. — De l'âge. — Ruses pour vieillir ou rajeunir un cheval. — De l'œil et de la vision. — Examen du pied. — Des robes, et des particularités.

DEUXIÈME PARTIE.

Emploi du cheval.

Examen du cheval de selle, de voiture, de trait, de bât. — De l'embouchure, des aides; récompenses et châtiments. — Définition des termes de manège. — Harnais, harnachement. — Manière de dresser un jeune cheval à la selle, à la voiture ou au trait.



— 86 —

TROISIÈME PARTIE.

Conservation du cheval.

Des températures. — Des saisons. — Des climats. — Des localités. — Des écuries. — Des aliments secs. — Des aliments verts. — Des aliments auxquels on peut avoir recours en cas de disette. — Des aliments liquides. — Du pansage. — Des bains. — Manière de seller, brider; précautions et soins à y apporter. — De la ferrure; des différents fers à employer dans le cas de mauvaise conformation des pieds, ou par suite de maladies. — Du travail et du repos. — Affections et tares. — Tares relatives aux mouvements, aux aplombs, aux proportions. — Soins à apporter pour remédier à ces diverses tares. — Maladies. — Accidents extérieurs sans lésion à la peau. — Dérangement des articulations. — Flegmon, œdème, mal de garot, mal de taupe. — Maladies dont le siège est interne. — Maladies dont le siège est aux extrémités. — Maladies des yeux; épizootiques, endémiques et contagieuses; maladies rédhibitoires.

QUATRIÈME PARTIE.

Des races et des haras. — Manière d'examiner un cheval que l'on veut acheter.

RÉPONDRONT, MM.

BELLAUD 1.
DE BELLEGARDE.
DE CAMBOLAS 1.
GAUTIER.
LAGAILLARDE.
LAGARRIGUE.
DE LAJONQUIÈRE.
MALFRÉ.
DE MARLIAVE 1.
DE NATTES.
DE PEZET.
D'USTOU.
VERGUES 1.

Exercices d'hippologie de 1846 mentionnant en dernière partie la liste des élèves qui seront interrogés
©archives AES Cité de Sorèze

Sous le prieurat du père Lacordaire, à partir de 1854, la pratique de l'équitation est pérénnisée car pour lui: *"Les arts du corps, tels que l'équitation, la gymnastique, le maniement des armes et l'escrime, ne sont pas indifférents au succès d'une éducation qui ne veut rien omettre de ce qui convient à l'homme pour ne rien perdre de lui même...."*. (10)

Cependant elle ne débute qu'à l'âge de seize ans et de quatre années d'ancienneté, sauf contribution des familles :

***"Les élèves n'ont droit aux leçons d'équitation qu'après quatre ans d'école et seize ans d'âge. Ils n'ont droit aux leçons d'escrime qu'arrivés à la cour des collets bleus, et après deux ans d'école. Ceux qui ne réunissent pas les conditions peuvent néanmoins être admis aux leçons moyennant une rétribution annuelle de 120 francs pour l'équitation, de 80 francs pour l'escrime."*(11)**

Cette restriction disparaîtra avec le temps et tout Sorézien, quelque soit son âge ou son collet, aura la possibilité de monter à cheval durant sa scolarité car l'équitation, tout comme l'escrime, deviendra facultative puis payante pour tous. (12)

Malgré que Sorèze ait perdu son statut militaire à la Révolution, l'École a toujours maintenu une tenue d'allure martiale. Elle dépend du Tiers-ordre enseignant Dominicain qui demande le port d'un uniforme qui différencie les élèves dans leur allure extérieure, en plus d'être lié au reste du règlement qui structure leur vie au pensionnat. (13)

L'uniforme, effaçant les origines sociales, devient un identifiant de l'élève de l'École et un vecteur de l'esprit d'appartenance. Plusieurs divisions sont créées, en fonction des âges et des classes distinguées par la couleur du collet : verts, jaunes, bleus et rouges.

Le paquetage comprenait entre autres : *"Deux vestes et deux pantalons marron pour les petit et grand uniformes, un pantalon de coutil blanc, deux autres raie bleue en fil avec gilet de même ; deux casquettes de cuir, un képi."* (14)

Pour l'équitation, c'est le pantalon de coutil blanc, dédié aux activités physiques et sportives, qui était utilisé. Ce tissu très serré, généralement en chanvre, lin ou coton, servait à confectionner des vêtements robustes. Les bottes cavalières et les culottes d'équitation apparaitront au début du XX° siècle et suivront le style du moment comme le montre l'iconographie.



Uniformes de l'École de Sorèze du XIX° siècle ©archives AES Cité de Sorèze



En petite tenue de 1828-1860 (JCB)





Sorézien en tenue d'équitation cravache à la main puis à cheval vers 1860 (JCB)



Soréziens en 1910 ©archives AES Cité de Sorèze



Soréziens en 1939 ©archives AES Cité de Sorèze



Soréziens en 1970 ©archives AES Cité de Sorèze



Soréziennes en 1988 (AS)

Il est à noter qu'en 1940 l'École de Saint Cyr se replie quelques temps sur Sorèze, alors en zone libre. Elle y arrive le 20 juin conduite par le commandant Vidalat, en passant par Saint-Maixent et Padirac. (15)

L'enseignement de l'équitation à Sorèze sera toujours maintenu et ce jusqu'en 1991 date de la fermeture définitive de l'École. Même si au cours de décénnies d'évolutions pédagogiques et de changements structurels l'équitation avait perdu son caractère obligatoire, aucun Sorézien ne s'en exemptait. (16)

Les élèves perpétuaient ainsi l'esprit et la tradition des académies nobiliaires des siècles précédents.



Élève-cavalier Alfred Cavaignac en 1865
Il deviendra capitaine du 9° Chasseurs d'Auch (JCB)



La garde d'honneur à cheval en 1985
(photo Mlle Chaffangeon dernière directrice de l'Ecole)

Au cours des siècles, plusieurs bâtiments ont été construits pour favoriser l'équitation:

"Les pères de famille savent depuis longtemps quelles ressources offre l'École de Sorèze pour cette partie essentielle de la Gymnastique : des écuries richement peuplées et soigneusement entretenues ; un beau manège couvert, pour prendre les leçons en temps de pluie ; une carrière ombragée de grands arbres, pour manœuvrer en plein air quand le temps le permet." **(17)**

Déjà, dans les plans de l'Abbaye de 1637 puis de 1657, des écuries sont mentionnées. (18) Dans celui de 1687, à la lettre M, elles sont localisées. Cette indication permet de présumer une activité ou un enseignement équestre dans le premier collège (1682-1727).

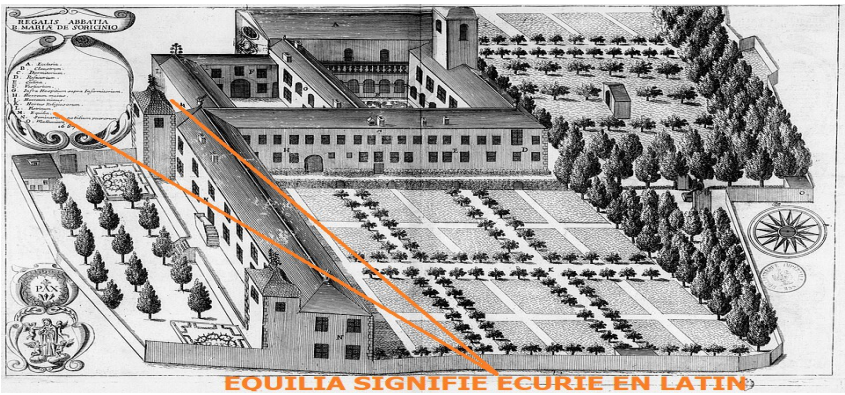
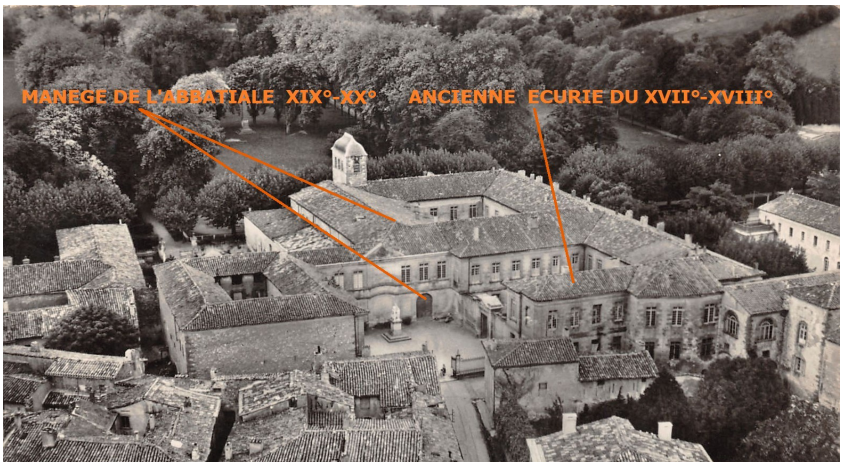
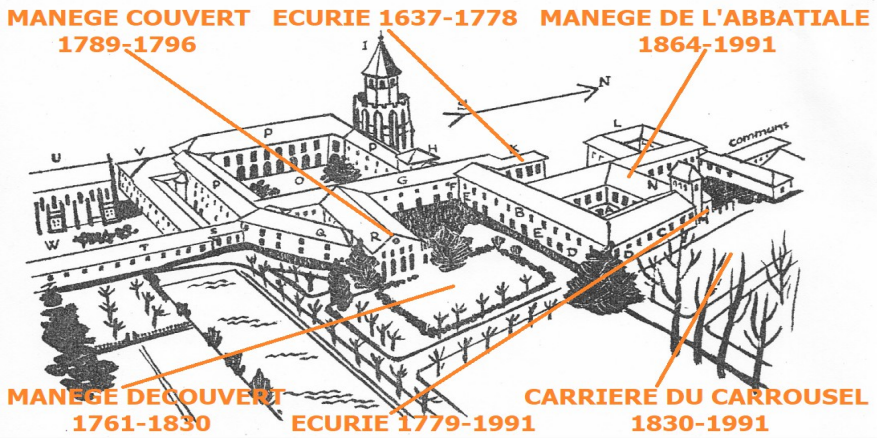


Planche gravée de 1687 représentant l'Abbaye Notre-Dame de Sorèze (BNF Lat. 11821)



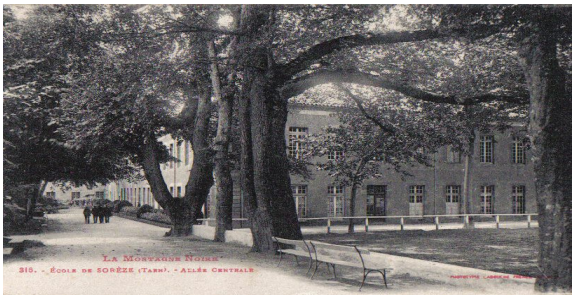
Leur emplacement correspond à l'aile droite de l'entrée de l'Hôtel (2000-2019) rue Lacordaire (JCB)



Ce dessin, repris de *"Notre école à travers douze siècles d'histoire "* écrit par le Père Girard, permet de situer dans le temps l'emplacement des installations équestres. Les datations sont tirées des parutions universitaires, archéologiques et architecturales marquées (*) dans la bibliographie. Dans le parc, le "manège découvert"; carrière équestre aménagée en 1761 accueillait les évolutions équestres. Elle deviendra vers 1830 un gymnase de plein air et sera remplacée par la "carrière du Carrousel".

A partir de 1777, sous le prieurat de Dom Despaulx, une grande campagne de travaux est lancée pour héberger les "Royaux". C'est ainsi qu'en 1779 un nouvel édifice est construit près de l'ancien séminaire. Il devient en 1789 un "manège couvert" réservé à l'art équestre. Une nouvelle écurie est aussi aménagée à partir de la basse-cour. Enfin en 1864, l'abbatiale est transformée en deuxième manège couvert. (19)

***"Aussi y voit-on deux gymnases magnifiquement installés, l'un en plein air l'autre couvert, deux salles d'armes, deux manèges, un bassin de natation de 100 mètres de long avec canot pour l'exercice des rames."*(20)**



Lice de la carrière du Carrousel vers 1920 (L-F)



L'entrée des écuries et la carrière vers 1960 (A-S)







De nos jours, ne restent visibles que la carrière du Carrousel sans les lices, la petite carrière du gymnase extérieur, qui servait parfois à l'initiation équestre et aux débutants, le manège principal transformé en réfectoire en 1796, en salles d'études en 1875, puis en établissement de bains en 1881. (21)

Carrière du carrousel (JCB)



Petite carrière du gymnase (JCB)



Manège couvert (JCB)



Manège de l'Abbatiale (JCB)

Entréedes anciennes écuries (JCB)

Pédiluve à chevaux (JCB)

L'on retrouve également la porte cochère et la façade du manège de l'Abbatiale, dont les dimensions intérieures étaient de 18m x 10m, l'écurie de 1779-1991 attenante, prévue initialement pour 30 chevaux, et mesurant 15m x 5m. (22) Elle comprenait deux boxes, une douzaine de stalles et une sellerie les dernières années de l'École avant d'être transformée en salle de réunion. Enfin, le pédiluve pour chevaux alimenté à l'époque par les eaux de la Montagne noire.

C'est ce cadre privilégié et toutes les évolutions pédagogiques, dans le maintien de la tradition, qui sont à l'origine du Carrousel équestre. Il s'est perpétué durant tout le XIX° et XX° siècle, lors des fêtes de Pentecôte qui réunissaient solenellement les anciens élèves et célébrait la direction de l'École. (23)

Jusqu'au début du XX° siècle, le Carrousel a gardé une forme martiale, avec des exercices d'origine militaire ; courses de têtes, course de dard, port du sabre, saut de haie collectif. Le Carrousel de l'École de Cavalerie de Saumur permet encore de les illustrer :



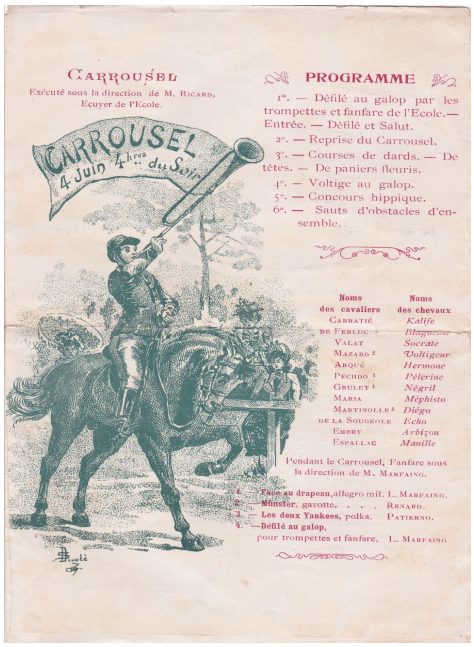
Le saut de haies collectif (JCB)



La course de têtes (JCB)



Carrousel de Sorèze 1888 la course de tête (A-S)



Programme du Carrousel de 1906 (A-S)

Gravures de Séverin Duolé, artiste peintre toulousain (1859-1906) professeur de dessin à l'Abbaye-École



Carrousel 1907 le salut final (L-F)



Carrousel 1920 les sabres ©archives AES Cité de Sorèze



Carrousel 1932 la course de dards

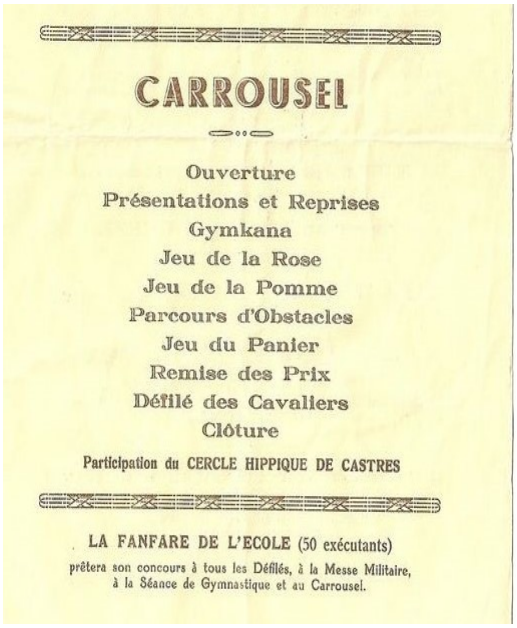


Carrousel 1961 le "Présentez sabre!" à l'arrière-plan

©archives AES Cité de Sorèze

Progressivement, en évolution avec son temps, le Carrousel proposera des jeux équestres ; gymkanas, jeu du panier, jeu de la pomme, jeu de la rose et un parcours de saut d'obstacles. Les exercices d'origine militaire disparaîtront alors définitivement. Il demeurera un temps le porter et le présenter du sabre lors des cérémonies à cheval.

Les dernières décénnies verront apparaître le jeu des chaises musicales, de la voltige et des matches de Horseball. Un concours hippique, ouvert aux cavaliers locaux, sera également organisé.



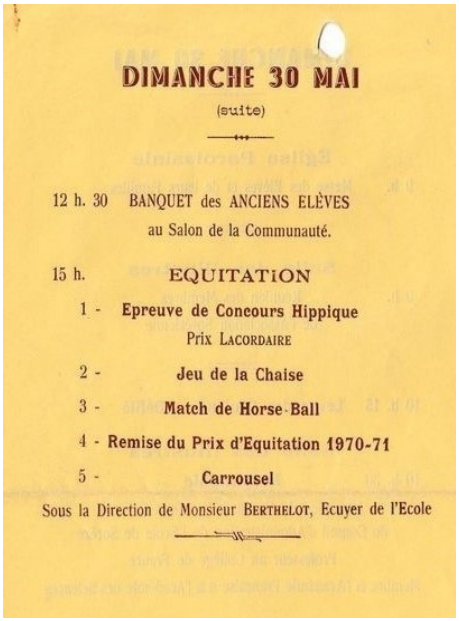
CARROUSEL

Ouverture
Présentations et Reprises
Gymkana
Jeu de la Rose
Jeu de la Pomme
Parcours d'Obstacles
Jeu du Panier
Remise des Prix
Défilé des Cavaliers
Clôture

Participation du CERCLE HIPPIQUE DE CASTRES

LA FANFARE DE L'ECOLE (50 exécutants)
prêtera son concours à tous les Défilés, à la Messe Militaire, à la Séance de Gymnastique et au Carrousel.

Programme du Carrousel 1951 (A-S)



DIMANCHE 30 MAI
(suite)

12 h. 30 BANQUET des ANCIENS ELÈVES
au Salon de la Communauté.

15 h. EQUITATION

1 - Epreuve de Concours Hippique
Prix LACORDAIRE

2 - Jeu de la Chaise

3 - Match de Horse-Ball

4 - Remise du Prix d'Equitation 1970-71

5 - Carrousel

Sous la Direction de Monsieur BERTHELOT, Ecuyer de l'Ecole

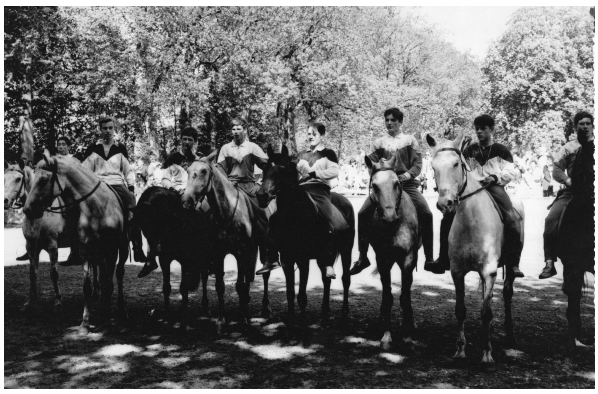
Programme du Carrousel 1971 (A-S)



Affiche du concours hippique 1967 (A-S)



Parcours d'un concurrent Sorézien en 1969 (A-S)



Les équipes de Horse-Ball de 1970 (A-S)



Et celles de 1975 (A-S)

Seule la reprise de manège collective, menée ou dirigée à pied par l'Écuyer en titre, résistera à tous les changements et à toutes les époques. Elle présentait des figures de manège simples : voltes, doublers successifs et individuels, diagonales, le tout en reprise ou par demi-reprises en s'entrecroisant. La reprise s'effectuait aux trois allures et sa chorégraphie privilégiait l'alignement et les mouvements d'ensemble. La fanfare de l'Abbaye-École accompagnait les évolutions des cavaliers. Les dernières années, la musique a été remplacée par un commentaire pédagogique de la reprise.



La reprise de manège 1904 menée par Maître Ricard (L-F)



La reprise de manège 1910 aux ordres de Maître Plo

©archives AES Cité de Sorèze



La reprise de manège 1935 menée par Maître Holpey (A-S)



Celle de 1953 commandée par Maître Rocques à pied (A-S





La reprise de manège 1966 en uniformes des mousquetaires du roi Louis XIII et des grenadiers de Louis XVI en hommage au fondateur de l'École Royale (A-S)



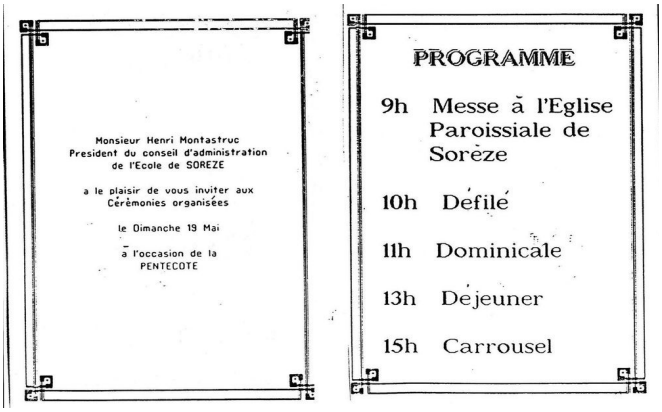
Le Quadrille des gris en 1968 (A-S)



Carrousel 1984 la diagonale au galop (photo Mlle Chaffangeon)



Carrousel 1988 le doubler dans la longueur (A-S)



Le dernier Carrousel en 1991 (A-S)

Le professeur d'équitation de l'École portait le titre d'Écuyer et était appelé "Maître". La plupart d'entre-eux étaient d'anciens officiers issus des régiments ou de l'École de cavalerie de Saumur et formés auprès des Écuyers du Cadre noir. Ils contribuaient par là même au maintien de l'Équitation de tradition française et à la qualité de l'enseignement.

L'Écuyer était pleinement responsable des activités équestres et de leur contenu technique et pédagogique. Il décidait de l'utlisation des installations en fonction des séances ; manèges ou carrières. Lors des parades et des cérémonies, c'est lui qui faisait prendre l'habit du manège aux élèves et qui les dirigeait. Seules les sorties extérieures, ou les promenades qu'il organisait les jours de congés, restaient soumises à l'autorisation du directeur. (24)



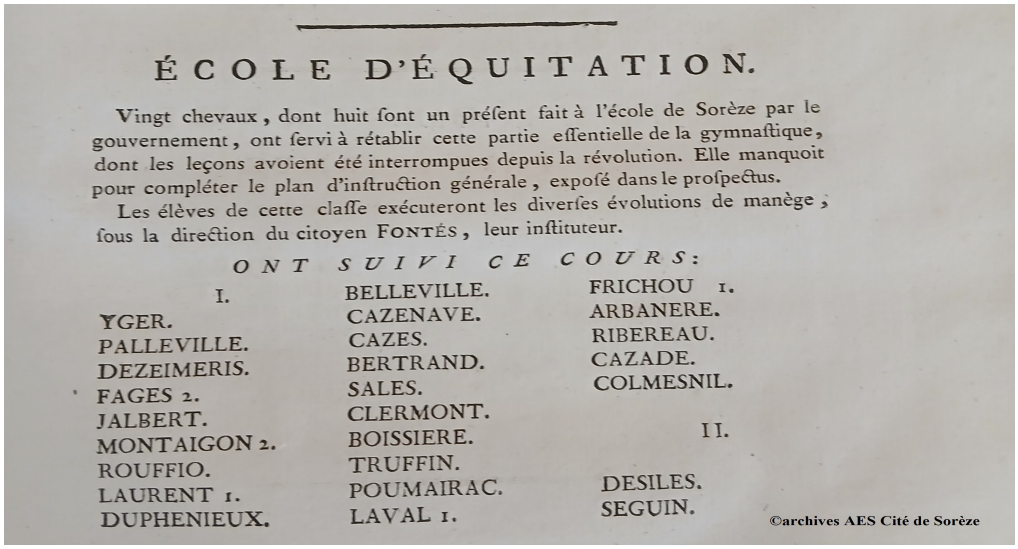
Promenade en ville aux ordres de Maître Ricard en 1905 (L-F)

Voici la liste de ceux qui ont été les Écuyers de l'École :

École Royale Militaire :

- Maître Laugier, officier de Dragons (1775-1777)
- Maître de Seine, ancien officier de cavalerie (1778)
- Maître de Rivecamps, chevalier de Saint Louis (1779-1784)
- Maître de Goursac, ancien officier de Dragons (1785-1789)
- Maître Casse (1790-1791)

De 1792 à 1799, pendant la Révolution et le Directoire, comme lu précédemment, l'enseignement de l'équitation est suspendu. Il reprend le 1° Brumaire 1800 (23 octobre 1800). Dès 1801, l'École présente à nouveau des exercices équestres publics. (25)



ÉCOLE D'ÉQUITATION.

Vingt chevaux, dont huit ſont un préſent fait à l'école de Sorèze par le gouvernement, ont ſervi à rétablir cette partie eſſentielle de la gymnaſtique, dont les leçons avoient été interrompues depuis la révolution. Elle manquoit pour compléter le plan d'inſtruction générale, expoſé dans le proſpectus.

Les élèves de cette claſſe exécuteront les diverſes évolutions de manège, ſous la direction du citoyen FONTÉS, leur inſtituteur.

ONT SUIVI CE COURS:

I.

YGER.
PALLEVILLE.
DEZEIMERIS.
FAGES 2.
JALBERT.
MONTAIGON 2.
ROUFFIO.
LAURENT 1.
DUPHENIEUX.
BELLEVILLE.
CAZENAVE.
CAZES.
BERTRAND.
SALES.
CLERMONT.
BOISSIERE.
TRUFFIN.
POUMAIRAC.
LAVAL 1.
FRICHOU 1.
ARBANERE.
RIBEREAU.
CAZADE.
COLMESNIL.

II.

DESILES.
SEGUIN.

©archives AES Cité de Sorèze

Collège d'enseignement privé :

- Maître Fontés (1800)
- Maître de Murtin, ancien capitaine de cavalerie (1801-1802)
- Maître de Colsenet (1803)
- Maître Mathieu d'Arexy, officier de Dragons (1804-1821)
- Maître Dumège, officier de Dragons (1822-1823)
- Maître Meige, capitaine de Chasseurs (1824-1825)
- Maître de Froidefond, Chevalier (1826-1844)
- Maître Henry, capitaine de cavalerie (1845-1846)
- Maître Laussel, capitaine (1864-1865)
- Maître Vital (1866-1873)
- Maître Durand (1874-1880)
- Maître Salaün (1881-1882)
- Maître Durou (1883-1887)
- Maître Fréchou (1888-1896)
- Maître Chaline (1897)
- Maître Lucien Peyremol, lieutenant (1898-1903)
- Maître Jacques Ricard (1903-1906)
- Maître Joseph Ping (1907-1910)
- Maître Henri-Joseph Plo (1910-1921)
- Maître Georges d'Arcisas (1922-1928)
- Maître Jules-Charles Eygonnet (1928-1929)
- Maître Aristide-Henri Barberet, capitaine et ancien de l'École de cavalerie de Saumur (1929-1932)
- Maître Léon Hopley, ancien de l'École de cavalerie de Saumur (1933-1944)
- Maître Joseph du Lac (1945)
- Maître Gaston de Jorna, commandant de Spahis (1946-1949)
- Maître René Roques, ancien capitaine (1950-1966)
- Maître Georges Berthelot (1966-1991)



Maître Vital 1870 (JCB)



Maître Jules-Charles Eygonnet (1928-1929) (A-S)

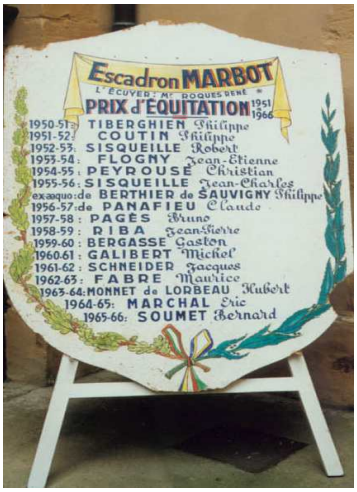


Maître Aristide-Henri Barberet, capitaine,
ancien officier de l'École de cavalerie de Saumur (1929-1932) (A-S)



Maître René Roques (1950-1966) (Photo Mathon)

Jusque dans les années 1970, tous les équitants formaient "l'Escadron Marbot " du nom du général d'Empire napoléonien Jean-Baptiste-Antoine-Marcellin de Marbot, Sorézien 1795-1798. Ils étaient divisés en pelotons en fonction de leur niveau équestre par ordre décroissant, du cavalier débutant au confirmé : 4-3-2-1. (26)



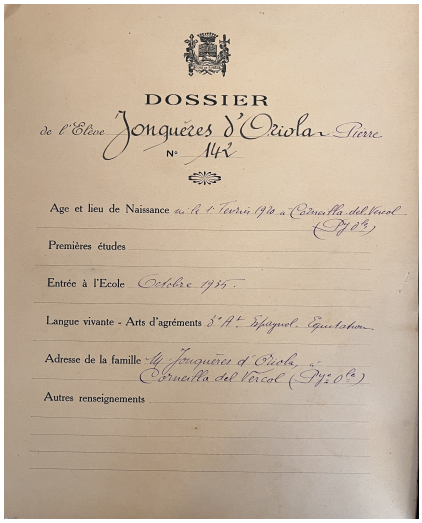
L'escadron de Marbot 1950-1966 (A-S)



Le capitaine Stibio figure sur le tableau des Ecuyers
dans le grand manège de Saumur (JCB)

Si toutes le générations de Soréziens ont produits des cavaliers de grand talent, quelques contemporains ont suivi une carrière équestre remarquable: Bernard Stibio Capitaine Écuyer du Cadre noir de Saumur de 1962 à 1964, Thierry Gisbert enseignant d'équitation reconnu, Dominique Sepulchre entraîneur réputé de chevaux de courses, Jean Delannoy, cavalier d'obstacle de la Société Hippique Française et éleveur de "Julot Trèfles", champion d'Europe des chevaux de 7 ans pour ne citer qu'eux...

D'autres, enfin, ont excellé dans l'équitation sportive ou de loisir. Les plus célèbres, sont Pierre Jonquères d'Oriola, double champion olympique de saut d'obstacles et Hugues Aufray, artiste-chanteur.



DOSSIER

de l'Elève Jonquères d'Oriola Pierre

N° 142

Age et lieu de Naissance

Premières études

Entrée à l'Ecole Octobre 1934.

Langue vivante - Arts d'agréments

Adresse de la famille

Autres renseignements

Dossier de l'élève Jonquères d'Oriola ©archives AES Cité de Sorèze



Pierre Jonquères d'Oriola en selle sur Lutteur B (JCB)

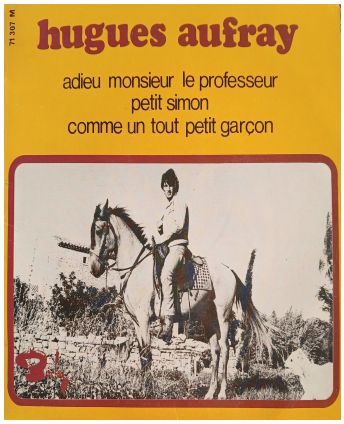
***"Pierre Jonquères d'Oriola durant ses études pratique les sports en "honneur Sorèze", la plus haute distinction, tout particulièrement l'équitation. Sous la conduite de Léon Holpey, Écuyer de l'École et ancien de Saumur, il devient rapidement un excellent cavalier. Il démontre avec éclat ses qualités équestres lors des Carrousels de l'École et notamment à celui de la Pentecôte de 1938."*(27)**

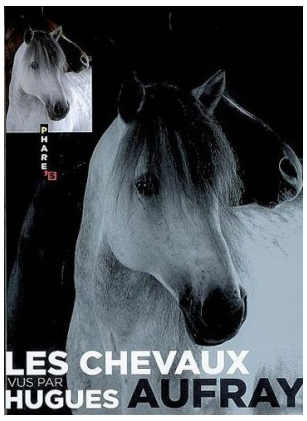
A sa sortie de Sorèze, il élève des chevaux dans son domaine et se perfectionne encore dans les sports équestres. Il participe ainsi à de nombreux concours hippiques nationaux, internationaux et aux Jeux Olympiques. Cavalier de légende, il est sacré :

- Champion de France en 1954, 1955, 1958 et 1959,
- Champion Olympique de Saut d'obstacle individuel en 1952 à Helsinki sur Ali Baba,
- Champion Olympique de Saut d'obstacle individuel en 1964 à Tokyo sur Lutteur B,
- Champion du Monde en 1966 à Buenos Aires,
- Champion Olympique par équipes en 1968 à Mexico.

***"A son retour en France de Tokyo, Pierre Jonquères d'Oriola revient à l'École de Sorèze et participe à un carrousel organisé par l'Écuyer, avec les jeunes cavaliers Soréziens et les chevaux de l'École sur le terrain de sport de Revel situé à cinq kilomètre de Sorèze."(*28)**

Hugues Aufray quant à lui a toujours été un cavalier émérite. Outre l'équitation classique qu'il a pratiqué de nombreuses années, il a participé et animé à de nombreuses reprises la Route du sel, grande randonnée équestre reliant aux origines Salmiech en Aveyron à Vendargues dans l'Hérault, et organisée pendant plus de 30 ans par Jean-Yves Bonnet, célèbre Maître-randonneur occitan.







Le cheval est omniprésent dans sa vie d'artiste (JCB) **et dans ses moments de liberté ; ici en compagnie de Jean-Yves Bonnet, offrant le traditionnel sac de sel à l'élu de la commune traversée** (La dépêche du midi)

Hugues Aufray a récemment évoqué la naissance de sa passion pour les chevaux à Sorèze dans un article de Louise Martin, rédactrice du magazine Ode, le 22 juin 2026 :

"En 1940, pendant la guerre, ma famille a fui dans le Tarn, à Sorèze où j'ai intégré le collège. On y enseignait l'équitation. Mes deux frères aînés étaient très brillants. Moi, j'étais très médiocre en calcul et en orthographe. J'avais 11 ans, j'étais dyslexique et gaucher et j'avais accumulé un retard considérable à l'école..."

"...Un professeur d'équitation a décelé en moi un don inné pour les chevaux : je suis devenu le meilleur cavalier de l'École. Mes succès en équitation traditionnelle m'ont donné confiance en moi. Comme j'ai eu soudain une bonne image de moi, j'ai progressé et rattrapé mon retard scolaire. Le cheval a changé ma vie. Il m'a ouvert la porte de l'éducation. Je lui serai éternellement reconnaissant."

Enfin, toujours attaché à Sorèze, Hugues Aufray a voulu faire renaître en 2010 la vocation pédagogique de l'Abbaye-École à travers un projet équestre:

***" C'est un petit drame dans ma vie que cette école n'existe plus. J'espère pouvoir mener au bout un projet que j'ai d'y créer une académie équestre occitane pour y ramener des jeunes et leur faire découvrir ce pays magnifique. "* (29)**

***" ...J'avais intitulé mon dossier "Le retour des enfants à Sorèze", je voulais y créer l'académie équestre occitane, avec des chevaux ibériques..."* (30)**

Faute de soutien, ce projet n'aboutira jamais....

De nos jours, l'Abbaye-École est en plein essor de patrimonialisation et de valorisation. Son héritage pédagogique et architectural sert de socle à sa vocation culturelle et touristique. Riche de son passé, le site est ouvert au public, avec des visites complétées par des expositions.

Il abrite également le musée du moine-peintre Dom Robert qui présente des collections d'arts graphiques et d'art moderne, fondé autour de ses œuvres.



Si le pas des chevaux ne résonne plus dans les coursives de L'Abbaye-École, l'on peut toujours les voir caracoler sur les tapisseries de Dom Robert...

(1) Ces écoles étaient, dans l'ordre du Réglement du 28 mars 1776 qui les instituait : Sorèze (Tarn), Brienne (Aube), Tiron (Eure et Loir), Rebais (Seine et Marne), Beaumont en Auge (Calvados), Pontlevoy (Loir et Cher), Vendôme (Loir et Cher), Effiat (Puy de Dôme), Pont-à-Mousson (Meurthe et Moselle), Tournon (Ardèche), Auxerre (Yonne) et La Flèche (Sarthe).

(2) *"L'École de Sorèze autrefois aujourd'hui"*, Toulouse, imprimerie Privat 1896, page 43.

(3) *"Exercices"*, 1775, p. 93.

(4) *"La plus grande utilité publique"*. Renouveau pédagogique et éducation du corps au Collège de Sorèze (1759-1854) , Serge Vaucelle, les cahiers de Framespa, 2018. (*)

(5) *"Règlements organiques de l'Ecole de Sorèze",* imprimerie Manavit, Toulouse 1804, pages 72 et 73.

(6) *"Le Gilblas"* journal n°199 du 15 septembre 1829, page de couverture.

(7) *"Les collèges français, 16°-18° siècles"*, Marie-Madeleine Compère, Julia Dominique, Paris : Institut national de recherche pédagogique, 1984, page 613.

(8) *"Les Sorèziens du siècle 1800-1900",* Toulouse, imprimerie Privat 1902, page 10.

(9) *"Exercices"*, 1838, page 190. 1842, pages 87-89. Une classe de 25 élèves y assiste dès 1840.

(10) *"Les Sorèziens du XX° Siècle"* édité à Sorèze en 2005 par la libraire Anne-Marie Denis, page 16.

(11) "*Lacordaire et l'uniforme sorézien (1854-1861)"* Marie-Thérèse Duffau. Presses Universitaires du Septentrion, 2024, page 7.

(12) *"Règlements organiques de l'École de Sorèze",* imprimerie Manavit, Toulouse 1804, page 43.

(13) *"Règlements des écoles du Tiers-Ordre-Enseignant de Saint-Dominique".* Règlement général des élèves, Grenoble, Baratier frères et Dardelet, 1866.

(14) *"Règlements"*, ADPT. 02K Province Renseignements divers sur les collèges 1869-1877, page 11.

(15) Musée en ligne de l'officier français, Saint-Cyr, *commandant Vidalat*, Tenue31.fr.

(16) Témoignage de Michel Trantoul, Président du Conseil d'Administration de l'École en 1989-1990.

(17) *"Exercices"*, 1841, p. 80.

(18) *"L'Abbaye et l'École de Sorèze au XVII° et XVIII° siècles",* Nelly Pousthomis-Dalle, Paris 1985, pages 443 et 451. Congrès archéologique de France 1982 Tarn (*)

(19) *"Nouvelles données sur l'abbaye médiévale de Sorèze (Tarn) Bilan des opérations archéologiques de 2008-2009".* Ollivier Julien, Calvet Jean-Paul. Archéologie du Midi médiéval, tome 32, 2014. (*)

(20)-(23) *"L'École de Sorèze autrefois aujourd'hui"*, Toulouse, imprimerie Privat 1896, pages 31 et 55.

(21) *"Ancien manège couvert, ancien pensionnat, ancien dortoir"*. Dossier Mérimée IA81011786 réalisé par Adeline Béa en 2006-2009. Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement du Tarn. (*)

(22) *"L'Abbaye de Sorèze (Tarn)"*. Recherche archéologique, thèse de 3e cycle d'histoire de l'art et d'archéologie par Nelly Pousthomis-Dalle, Université de Toulouse-Le Mirail, sous ladirection de Y. Bruand et M. Durliat, 1983. (*)

(24) *"Règlements organiques de l'École de Sorèze",* imprimerie Manavit, Toulouse 1804, pages 72 et 73.

(25)*"Exercices"*, 1800 page 139, 1801 page 153.

(26) Témoignage de Jean Delannoy, Sorézien 1956-1958.

(27)-(28) *"Les Soréziens du XX° Siècle"* édité à Sorèze en 2005 par la libraire Anne-Marie Denis, pages 28, 29 et 30.

(29)-(30) Extraits d'articles de la Dépêche du midi du 04/07/2010 et du 18/08/2012.

Sources iconographiques :

Collections et archives Abbaye-École de Sorèze (©archives AES Cité de Sorèze)
Collections et archives Association Sorèzienne (A-S)
Collections et archives Auteur (JCB) Cartes postales Labouche Frères (L-F) et C. Lassalle Toulouse (C-L)